

Une démarche **qualité, pourquoi ?**

Une valeur ajoutée concrète pour votre organisme de formation

- 1 Adapter** votre offre de formation aux nouvelles exigences du marché.
- 2 Afficher et crédibiliser** la qualité de votre offre de formation par une norme qualité.
- 3 Offrir** aux entreprises, salariés et demandeurs d'emploi des prestations lisibles et repérables.
- 4 Vous démarquer** sur le marché.
- 5 Reconnaître** vos compétences en interne.
- 6 Développer** le niveau de professionnalisme, de performance et d'organisation de vos équipes.
- 7 Travailler** en réseau et échanger sur vos pratiques.

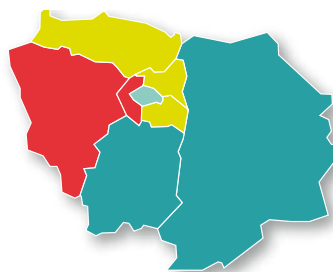


“ Au début, le problème du temps à consacrer et de la disponibilité collective des formateurs s'est posé. Nous avons démarré doucement pour absorber la charge de travail liée à la démarche. Puis la réflexion sur l'amélioration de l'organisation a conduit à un changement de pratiques et donc à la suppression des tâches inutiles. À l'arrivée, c'est un gain de temps pour s'occuper de l'essentiel : une démarche gagnante en termes d'efficacité, de lisibilité et d'adaptation à notre marché. ”

Un OF certifié NF Service



Un réseau de proximité



Délégation Nord-Est Francilien

Délégation Ouest Francilien

Délégation Paris

Délégation Sud-Est Francilien

Délégation régionale TPE

Informations complémentaires, programmes des formations, formulaires d'inscription...

Renseignez-vous !

0826 301 311

(0,15 € TTC/min)



qualite-of@agefos-pme.com

www.agefos-pme-iledefrance.com

11 rue Hélène 75849 Paris cedex 17



Organisme de formation francilien

Moins de **50** salariés

Vous visez :

- ✓ l'excellence
- ✓ la performance
- ✓ la satisfaction client
- ✓ la créativité
- ✓ l'exigence...

vous parlez **qualité !**

La demande de formation évolue en profondeur avec de nouvelles exigences imposées par les textes et les usagers : créativité rime avec efficacité, évaluation avec performance !

La pérennité de votre organisme de formation est liée à la qualité des prestations proposées : DIF, périodes et contrats de professionnalisation, VAE, bilans de compétences... autant d'offres sur le marché de la formation avec des résultats peu lisibles par rapport aux projets des personnes concernées.

Une seule solution :
faire reconnaître la qualité de vos prestations !

AGEFOS PME Ile-de-France accompagne les organismes de formation de moins de 50 salariés dans leur démarche qualité.
Une combinaison de formation et d'accompagnement individualisé 100 % opérationnelle !

À la clé :
Certification ou Qualification



La démarche qualité en 6 points

	Certification NF SERVICE	Qualification OPQF
	Tout organisme de formation francilien de moins de 50 salariés adhérent à AGEFOS PME Ile-de-France	
Pour qui ?	<ul style="list-style-type: none"> • Dirigeant de l'organisme de formation • Responsable pédagogique • Responsable qualité 	
Quelles étapes ?	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation à la démarche • Formation-action collective • Accompagnement personnalisé 	
Quelle durée ?	Formation : 19 jours ½ Parcours moyen : 18 mois	Formation : 2 jours ½ Parcours moyen : 6 mois
Quel coût ?	Coût pédagogique de la formation cofinancé par : AGEFOS PME Ile-de-France, le Fonds social européen et la participation financière de l'organisme de formation à l'inscription à hauteur de :	
	1 184,04 € TTC	107,64 € TTC
	AGEFOS PME Ile-de-France et ses partenaires :	
Qui accompagne ?	L'Agence Française pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (AFDEC) spécialisée et reconnue dans l'accompagnement de démarches qualité.	Christophe Quesne Conseil, organisme spécialisé et reconnu dans l'accompagnement de démarches qualité.
Quelle finalité ?	<ul style="list-style-type: none"> • La conformité à un référentiel, service validé par des représentants des clients et des pouvoirs publics. • La garantie du respect d'engagement de service. • La certification du résultat. 	<ul style="list-style-type: none"> • La qualification professionnelle de votre entreprise. • La reconnaissance de votre professionnalisme statutaire, pédagogique et financier.

Les 5 clés de la réussite

- ✓ **Ne pas confondre processus de qualité avec procédure.**
Il s'agit d'une démarche évolutive qui prend tout son sens dans le temps.
- ✓ **S'appliquer le principe "halte à l'absentéisme"**
auquel vous tenez dans vos propres actions de formation. En conséquence participer à la totalité du programme et être présent à l'ensemble des actions.
- ✓ **Nommer un chef de projet** pour assurer le suivi et la mise en œuvre de la démarche.
- ✓ **Respecter la planification des actions de formation** et organiser les temps nécessaires entre chaque regroupement ou visite pour mettre en application les différentes exigences liées à la qualité (la durée du processus permet d'éviter toute forme de charge excessive).
- ✓ **S'appuyer sur AGEFOS PME Ile-de-France,** 1^{er} OPCA au service des TPE-PME.

